



CESTAR COLLÈGE
Campus Longueuil



Conditions d'admission - Étudiants étrangers

L'équipe des admissions du Cestar Collège, Campus Longueuil travaille en étroite collaboration avec nos étudiants internationaux tout au long du processus de demande.

N'hésitez pas à nous envoyer un courriel ou à fixer un rendez-vous virtuel si vous souhaitez obtenir de l'aide pour le processus de demande.

Le contenu du présent guide officiel est fourni à titre informatif seulement et ne doit pas être interprété comme un avis juridique ou un avis en matière d'immigration.

En vous référant à Immigration Québec ou à Immigration et Citoyenneté Canada, et à leurs sites Web respectifs, Cestar Collège, Campus Longueuil ne vous donne pas de conseils professionnels et ne garantit pas que leur contenu soit complet ou à jour.

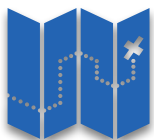
Si vous avez des questions précises au sujet des demandes de CAQ ou de permis d'études, vous devriez communiquer avec un consultant en immigration autorisé qui tiendra pleinement compte des faits et des circonstances propres à votre demande.

CONDITIONS D'ADMISSION



- Diplôme d'études secondaires ou équivalent;
- Relevé de notes officiel et diplôme (vous devez avoir réussi la 12^e année ou une année supérieure) Traduit en français/anglais (le cas échéant);
- Preuve de maîtrise du français/de l'anglais conformément

EXIGENCES RELATIVES À LA TRADUCTION DES DOCUMENTS



Les documents ou parties de documents dans une langue autre que le français ou l'anglais doivent être accompagnés d'une traduction certifiée, signée et authentifiée par un traducteur professionnel inscrit.

EXIGENCES D'ACCEPTATION



- Formulaire de demande d'admission rempli;
- Copie du passeport officiel;
- Acte de naissance ou déclaration sous serment;
- Curriculum vitae (CV);
- Lettre d'explication (souvent appelée de manière informelle « déclaration d'intention » ou « lettre de motivation »);
- Évaluation comparative - du MIFI ou d'une autre autorité reconnue (si disponible);
- Lettre de soutien financier (déclaration sous serment.) *

* Veuillez vous référer à la [liste de contrôle d'admission](#) pour plus de détails.

Exigences linguistiques

FRANÇAIS

 Vous devez présenter une preuve de compétence en français si votre langue maternelle n'est pas français.

Cestar Collège, Campus Longueuil considère avoir satisfait à l'exigence de compétence en français si vous avez terminé vos études secondaires ou post-secondaires où le français était la langue d'enseignement.

Pour être admise, la personne doit satisfaire les conditions suivantes:

Avoir obtenu une note minimale de niveau B2 ou supérieure à l'un des tests énumérés ci-dessous ou le niveau 6 de l'Échelle québécoise (EQ).

Pour les candidats qui n'a pas le niveau exigé, une entente peut être convenue pour donner le temps de suivre des cours et de présenter une nouvelle demande à une date ultérieure.

REMARQUE : Les quatre examens obligatoires sont requis (compréhension orale, compréhension écrite, expression orale et expression écrite).

TEF (OR ETEF)	Test d'évaluation du français (pour les études en France)
TEF CANADA	Test d'évaluation de français pour le Canada
TEF QUEBEC	Test d'Évaluation de Français pour le Québec
TCF	Test de connaissance du français tout public
TCF - QUEBEC	Test de connaissance du français pour le Québec
TCF - CANADA	Test de connaissance du français Canada TCF
TCF DAP	Test de connaissance du français (pour la demande d'admission préalable dans une université de France)
DELFDALF	Diplôme d'études en langue française/Diplôme approfondi de langue française

* Le collège se réserve le droit d'exiger un test de langue ou une entrevue.

* Une copie de vos résultats doit être téléchargée sur votre portail étudiant [CCD](#).

Exigences linguistiques

ANGLAIS

Vous devez présenter une preuve de compétence en anglais si votre langue maternelle n'est pas anglais.

Cestar Collège, Campus Longueuil considère avoir satisfait à l'exigence de compétence en anglais si vous avez terminé vos études secondaires ou post-secondaires où le anglais était la langue d'enseignement.

- **IELTS** International English Language Testing System [note globale de 6,0]
- **TOEFL** Test of English as a Foreign Language [score de 79 - basé sur internet]
- **PTE Academic** Pearson Test of English [score minimum de 50]
- **DUOLINGO** [105 ou plus]

NIVEAU DE COMPÉTENCE	IELTS	TOEFL	PTE Academic	DUOLING
EXPERT	9	118-120	89-90	155-160
TRES BIEN	8.5	115-117	83-85	145-150
TRES BIEN	8	110-114	74-84	135-140
BON	7.5	102-109	73-77	125-130
BON	7	94-101	64-72	115-120
COMPÉTENT	6.5	79-93	58-63	105-110
COMPÉTENT	6	60-78	50-57	95-100
MODESTE	5.5	46-59	42-49	85-90
MODESTE	5	35-45	34-41	75-80
LIMITÉE	4.5	32-34	30-34	65-70
EXTRÊMEMENT LIMITÉ	4	0-31	0-30	55-60

* Le collège se réserve le droit d'exiger un test de langue ou une entrevue.

* Pour la personne qui n'a pas le niveau exigé, une entente peut être convenue pour donner le temps de suivre des cours et de présenter une nouvelle demande à une date ultérieure.

LISTE DE CONTRÔLE DU PROCESSUS D'ADMISSION DES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX

Voici une liste de contrôle des tâches pour vous assurer que votre demande est traitée et complétée rapidement. Cela nous permettra de vous fournir un processus rapide, rationalisé et efficace.

ÉTAPE 1 CHOISISSEZ VOTRE PROGRAMME

- ☐ Secrétariat
- ☐ Comptabilité
- ☐ Secrétariat DEP 5357 + Médical ASP 5374
- ☐ Secrétariat DEP 5357 + Juridique ASP 5373

ÉTAPE 2 CONFIRMEZ VOTRE DÉCISION

Assurez-vous d'avoir les bons documents et le calendrier pour démarrer votre programme. Chaque pays et la situation des étudiants varient, il est donc préférable de connaître votre situation de première main.

ÉTAPE 3 PRÉPARER LES DOCUMENTS SUIVANTS *

- ☐ Copie du passeport officiel
- ☐ Acte de naissance ou déclaration sous serment
- ☐ Diplôme d'études secondaires ou équivalent
- ☐ Relevé de notes officiel et diplôme (vous devez avoir réussi la 12^e année ou une année supérieure) Traduit en français/anglais (le cas échéant)
- ☐ Preuve de maîtrise du français/de l'anglais conformément aux exigences linguistiques du Cestar College
- ☐ Curriculum vitae (CV)
- ☐ Lettre d'explication (souvent appelée de manière informelle « déclaration d'intention » ou « lettre de motivation »)
- ☐ Évaluation comparative - du MIFI ou d'une autre autorité reconnue (si disponible)
- ☐ Lettre de soutien financier (déclaration sous serment)
 - Les parents doivent fournir soit une lettre notariée, soit une déclaration signée contenant les informations suivantes :
 1. Ils sont les sponsors officiels des étudiants.
 2. Ils s'engagent à couvrir les frais de scolarité et les frais de subsistance, soit environ 21 000 dollars par an pendant toute la durée du programme.
 3. Ils doivent clairement indiquer que les fonds sont « libres », c'est-à-dire qu'ils ne sont soumis à aucune restriction qui empêcherait l'étudiant d'y avoir accès.
 4. Preuve de fonds (relevé bancaire des quatre derniers mois)

LISTE DE CONTRÔLE DU PROCESSUS D'ADMISSION DES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX

ÉTAPE 4 COMPLÉTER ET SOUMETTRE LE FORMULAIRE DE CANDIDATURE ÉTUDIANTE

- ☐ Vous devez remplir et signer le formulaire de candidature pour les étudiants internationaux et vous assurer que tous les documents requis pour l'admission au programme sont joints à la candidature.
- ☐ Si vous avez un représentant ou un agent, la section relative à la divulgation d'informations doit être remplie et signée par l'étudiant.

ÉTAPE 5 SOUMETTEZ VOS DOCUMENTS

- ☐ Créez votre compte sur le portail étudiant CCD **"Appliquez maintenant"** et téléchargez les documents requis.

ÉTAPE 6 REGISTRATION

- ☐ Des frais d'inscription non remboursables de 50 \$ sont exigés au moment de la demande.

Une fois qu'un(e) étudiant(e) soumet une demande d'admission et paie les frais de dossier non remboursables de 50 \$, ce paiement ne garantit ni l'admission, ni l'acceptation, ni l'approbation du visa, ni l'inscription à un programme spécifique, ni la disponibilité d'une place.

La demande sera examinée conformément aux exigences et aux politiques d'admission du Collège Cestar.

Les frais de dossier sont strictement non remboursables en toutes circonstances, quel que soit le résultat de la décision d'admission.

LA LETTRE D'ACCEPTATION (LOA) NE SERA ÉMISE QU'APRÈS :

- | | |
|---|---|
| ☒ Tous les documents requis ont été reçus | ☒ L'admissibilité académique est confirmée |
| ☒ La maîtrise de la langue aura été validée | ☒ Les conditions administratives et financières sont remplies |